

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 Janvier 2017 réuni à 20 h 30 à la mairie de Génis.

Absents : Jean-Claude Dutoict (pouvoir à Bruno Chapuis), Nathalie Rebière.

Le Conseil examine en premier lieu la convention de droit de pompage dans l'étang de Jean-Bernard Gauthier, propriétaire, pour intervention du SDIS à Colonges. Le Conseil à l'unanimité cette proposition et charge Monsieur le maire de la signer et de la mettre en oeuvre.

Le Conseil Municipal se prononce ensuite sur le processus de mise en place de la nouvelle Communauté de Communes.

Il accepte à l'unanimité le transfert direct de l'actif et du passif de la CCCRP à la Communauté du Pays de Lanouaille. Il se prononce ensuite sur le nom proposé de la Communauté de Communes : Isle-Loue-auvézère en Périgord. Cette proposition recueille 2 voix pour et 8 absentions.

Le Maire présente ensuite la liste des 12 commissions intercommunales et propose aux conseillers qui le souhaitent de s'inscrire.

L'organisation du repas des aînés est enfin abordée. La salle sera préparée le samedi 18 Février après-midi.